

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2020

L'an deux mille vingt, le 13 octobre, le Conseil Municipal de Branne, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Marie-Christine Faure, Maire.

PRESENTS : Marie-Christine Faure, Véronique Parsat, Laetitia Guedes-Fernandes, Eric Nicoine, Olivier Jonquière, Léo Gerville Réache, Ana Mirada Grelot, Philippe Sarraute, Marie José Houdry, Didier Godfroy, Isabelle Henry, Estelle Barat, Serge Maugey arrivé à 19 h.

ABSENT : Pascal Olivares

POUVOIR : Stéphane Colozzi procuration à Ana Mirada Grelot.

A été désigné secrétaire de séance : Olivier Jonquière

Madame le Maire ouvre la séance. Monsieur Eric Nicoine prend la parole et précise que lors du dernier compte rendu une erreur sur les tonnelles a été commise car elles ne sont pas hors d'usage comme mentionné mais plutôt endommagées. Pour la location des tables et des chaises, le demandeur devra aller les chercher lui-même aux ateliers municipaux.

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

1) Délibération : DM n°3 : guirlandes

Une décision modificative de 4000 € a été effectuée de la ligne achat d'une scène pour pouvoir les rajouter aux 3000 € déjà accordés pour l'achat des guirlandes de Noël dont le total est de : 7000 €.

Madame Houdry avait un grand enthousiasme sur l'achat mais après réflexion elle trouve cela trop cher car avec la pose elle a estimé à 25000€/3ans. Elle propose plutôt de repeindre la halle qui en a besoin selon elle.

11 pour – 0 contre – 2 abstentions

2) Délibération : DM n° 4 : modification de PLU

Il convient de rajouter 260 € à l'opération 12 « Modification PLU » (pris sur l'opération 51).

Voté à l'unanimité : 13 pour

3) Délibération : délégation de signature PETR : il s'agit de déléguer au service ADS du PETR du Grand Libournais, la signature afin de mener à bien l'instruction des actes et autorisations relatifs à l'occupation ou l'utilisation des sols. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

4) Délibération occupation du Domaine Public Fluvial Epidor

Le renouvellement de la redevance annuelle de 296 € par an a été voté à l'unanimité :
13 voix Pour.

5) Délibération création commission extra municipale « quais-cales ».

Monsieur et Madame Carré ont rencontré Madame le maire pour le nettoyage des quais. Les riverains pensaient créer une association mais c'est compliqué pour Monsieur Carré. Madame le maire leur a proposé de créer une commission extra communale et de faire participer les riverains intéressés et volontaires. Dans un deuxième temps une réunion d'information aux riverains sera organisée.

Voté à l'unanimité 13 voix.

Arrivée de Monsieur Serge Maugey à 19 h 03,

6) Délibération : subvention exceptionnelle : classe de jeunes enfants sourds à Génissac

Pour la création de la classe de sourds Madame le Maire propose d'allouer une subvention exceptionnelle de 300 €. Actuellement il y a 4 enfants qui bénéficient de cette école. Un flyer va être édité et distribué pour informer les citoyens. Voté à l'unanimité 14 voix.

7) Délibération : Droit de préemption urbain :

Dans cette délibération, la Communauté des Communes donne droit aux mairies de signer tous les documents qui concernent l'urbain. Voté à l'unanimité : 14 voix.

8) Délibération : vente de la parcelle mitoyenne au Caffé Cuisine :

Le géomètre est passé faire le métrage de la parcelle qui n'était pas cadastré. Le prix est à définir par les domaines. Les frais seront à la charge de l'acquéreur. Voté à l'unanimité : 14 voix.

9) Points à aborder :

a) Lotissement Bellevue : dans le cadre de la rétrocession du lotissement Bellevue une réunion à cet endroit est prévue le lundi 12 octobre 2020 à 9 h 30 avec les services Enédis, Sogedo et Orange pour qui les réseaux sont en bon état et conformes aux normes en cours. Pour le Sivu, ils ont demandé les plans des eaux usées et des eaux pluviales. La raquette qui se trouve sur la partie haute du lotissement a fissuré. Dans un premier temps, la mairie fera sécuriser la partie piétonne qui donne sur la rue du Fort Bayard. Une réunion (propriétaires avec les riverains) sera organisée pour leur expliquer tout cela. Le bassin de rétention ne servant pas car mal conçu, un local poubelle collectif pourrait être créé.

b) Point travaux :

Le local rue de l'Eglise : le plancher va être refait pour la mise en sécurité. Le devis a été signé.

Le cimetière a été nettoyé pour la Toussaint et il a été sécurisé. La première marche en béton était cassée donc elle a été évacuée et le terrain nivelé avec de l'enrobé à froid pour faciliter l'accès.

c) Eclairage public : Une demande a été effectuée par Monsieur Eric Nicoine pour savoir le gain et le coût financier pour éteindre l'éclairage public de minuit à 5 heures du matin. Cette demande est sans réponse à ce jour. Pour effectuer cet arrêt de l'éclairage, il faudrait faire un article de presse, laisser les intersections et quelques points stratégiques allumés.

d) Ecole Noël Mouty : des stores vont être mis en place dans un délai de 6 semaines. En ce qui concerne le portail et le préau, la mairie attend toujours les devis.

10) Questions diverses : pour le minibus, l'acquisition est repoussée à l'année prochaine.

Le Sivu va effectuer des travaux sur d'assainissement pendant la première semaine des vacances scolaires, rue du Fort Bayard. En ce qui concerne les travaux route de Cabara, ils seront effectués en janvier 2021. Nous sommes dans l'attente d'une réponse pour savoir si la route pourra être barrée le temps des travaux (sauf riverains).

Suite au courrier de Monsieur Vigoureux, Président de l'ARESE, qui demande une aide pour le nettoyage de l'orgue car il ne peut plus s'occuper de l'église. La mairie a mis en place un planning pour le nettoyage du parvis. des devis seront étudiés pour l'entretien de l'orgue.

Point Covid : suite à l'arrêté de Madame la Préfète de la Gironde, la mairie a fait un courrier aux associations :

- rappel du protocole,
- aération de la salle pendant 10 mn,
- 25 personnes maximum,
- pas de brassage entre deux associations,
- récupération des clés en mairie.

Commission pour le Semoctom :

Valorisation : Ana Mirada-Grelot

Prévention : Véronique Parsat

Déchetterie et tri : Laetitia Guedes-Fernandes

Collecte :

Commission de la Communauté de Commune (CDC) :

- développement : Ana Mirada-Grelot,
- Finances : Véronique Parsat,
- Action Sociale : Isabelle Henry,
- Accessibilité : Laetitia Guedes-Fernandes,
- Petite Enfance : Véronique Parsat,
- Conseil : Serge Maugey,
- Culture : Marie-José Houdry,
- Environnement : Olivier Jonquiere

L'Association Bulle de savon a envoyé un courrier à la Mairie pour expliquer son fonctionnement. Suite à cela, elle effectuera une demande de subvention l'année prochaine.

Une nouvelle distribution de masques pour les personnes vulnérables a été effectuée, Madame le Maire a eu de bons retours d'administrés.

Monsieur Serge Maugey nous explique qu'il était à la commission tourisme de la CDC avec Eric Nicoine. Il explique le projet "Montaigne", projet culturel centré sur le grand écrivain avec visite de son château. Depuis plusieurs années, la CDC développe ce projet.

Les chemins de randonnée : un projet qui va être repris avec un réaménagement des sentiers existants. Et un projet d'aménager un vélo-route entre Branne et Castillon la Bataille : à l'étude.

Léo Gerville-Réache a pris la parole pour expliquer que l'agenda 2021 avait été rédigé. Il ne manque plus qu'à trouver une photo pour la couverture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 56.